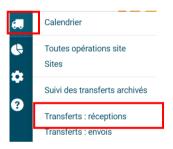


Réceptionner un matériel de médiation et télécharger les notices

ATTENTION: La réception d'un outil d'animation est obligatoire, même dans le cas où vous n'avez pas besoin des notices (pas de prêt direct du matériel de médiation aux usagers).

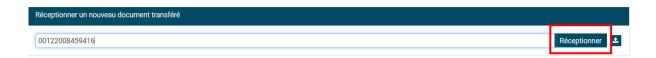
- I. Réceptionner le matériel de médiation
 - 1. Se rendre sur le site Internet de la Médiathèque départementale à l'adresse : https://mediatheque77.fr. Se connecter au « Compte PRO » puis « Accéder à Syrtis ».
 - 2. Cliquer sur l'icône représentant un camion (desserte documentaire) sur la barre verticale, à gauche. Un menu s'ouvre. Choisir «Transferts : réception».



3. La liste de tous les documents en attente de réception s'affiche. Vérifier le nombre de documents à réceptionner.



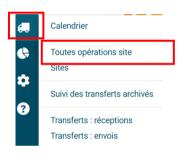
Création : 06/10/2025 Médiathèque départementale de Seine-et-Marne 4. Biper le code barre du matériel de médiation et cliquer sur « Réceptionner ». Recommencer la manipulation pour chaque matériel de médiation réceptionné (exemple : 1 malle PS5 + 1 exposition = 2 réceptions). Attention, si le matériel de médiation comporte plusieurs documents, ne biper que le code barre de la malle.



II. Télécharger les notices

ATTENTION : cette procédure n'est valable que pour les documents que vous avez réceptionnés et qui se trouvent avec le statut « Transféré » dans votre compte.

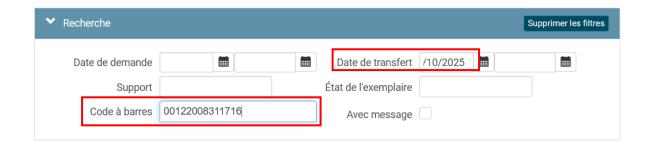
5. Cliquer sur l'icône représentant un camion (desserte documentaire) sur la barre de gauche. Un menu s'ouvre, choisir «Toutes opérations site».



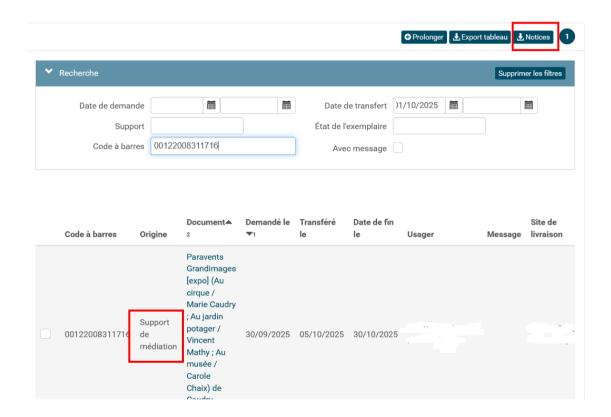
6. Cliquer sur l'onglet « **Documents transférés** » puis sur la flèche blanche pour déplier la recherche :



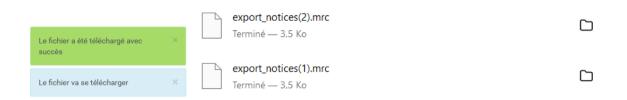
7. Dans « Date de transfert », dans la case à gauche, noter la date du jour où vous avez fait la réception (et pas la date de la navette) et biper le code à barre dans « Code à barre ».



8. Cliquer sur « **Notices** ». Le document est bien un matériel d'animation car l'origine du transfert est «**Support de médiation** ».



9. Un fichier « .mrc » est téléchargé.



10. Ce fichier sera à récupérer à partir de votre logiciel de bibliothèque dans le dossier des « **Téléchargements** ».